

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	31.10.2019	10h01		DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC	Lié à :(obligatoire) ad 19.191
Titre : Amendement au postulat de la commission des finances 19.191, du 23 octobre 2019, Des véhicules électriques pour les bornes de recharge, en attendant l'hydrogène	
Contenu : <i>Le texte du postulat est modifié comme suit :</i>  Le Conseil d'État est prié d'étudier la façon d'utiliser au mieux le renouvellement du parc de véhicules de l'État pour accélérer la transition du canton de Neuchâtel vers la mobilité électrique et hydrogène, en fonction des solutions techniques et commerciales disponibles. <u>Il tient compte, dans son analyse, de toute l'énergie grise du cycle de vie du véhicule, construction et destruction comprises.</u>	
Motivation (facultatif) :	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Marc Arlettaz	Didier Calame	Thierry Brechbühler
Mikaël Dubois	Micaël Haldenwang	Adrien Steudler
Grégoire Cario	Sylvia Schulé	Christiane Barbey